

## SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

**Identifiant du produit:** A17622-WS-1536, A17622-WS-250, A17622-WS-50, A17622-WS-10, A17622-WS

**Dénomination du produit:** Apostle MiniMax High Efficiency Cell-Free DNA Wash Solution (Kit Component)

**Date de Révision:** sept. 09, 2025

**Date d'impression:** nov. 05, 2025

**Version:** 6.0

**Remplace Date:** nov. 07, 2025

**Nom du fabricant:** Apostle Inc

**Adresse:** 3589 NEVADA ST., PLEASANTON, CA 94566, U.S.

**N° de téléphone en cas d'urgence:** +1 650-503-3528

**Numéro d'information:** +1 888-305-3218

**Fax:**

**Produit/Utilisations recommandées:** Utilisation en laboratoire des sciences de la vie. Pour usage en recherche uniquement.

## SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Liquides inflammables - Catégorie 3

Toxicité cutanée aiguë - Catégorie 4

Toxicité aiguë par inhalation vapeur - Catégorie 4

Toxicité orale aiguë - Catégorie 4

Lésions oculaires graves - Catégorie 1

Corrosion cutanée - Catégorie 1C

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Effet Narcotique) - Catégorie 3

Toxicité aquatique aiguë - Catégorie 3

Toxicité aquatique chronique - Catégorie 3

Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme de communication de danger pour la sécurité et la santé des États-Unis (OSHA) (29 CFR 1910.1200) et le système d'information sur les matières dangereuses de travail canadien (SIMDUT).

### Pictogrammes



### 2.2 Éléments d'étiquetage

Contient Thiocyanate de guanidine, Alcool isopropylique.

### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger - Santé

H312 - Nocif par contact cutané.

H332 - Nocif par inhalation.

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mentions de danger - Physique

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

### Mentions de danger - Environnement

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Conseils de prudence - Général

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

### Conseils de prudence - Prévention

P273 - Évitez de libérer dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

### Conseils de prudence - Intervention

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321 - Traitement spécifique (voir Mesures de premiers soins sur cette étiquette).

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse d'alcool, de l'eau pulvérisée ou un produit chimique sec pour éteindre.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Conseils de prudence - Entreposage

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 - Garder sous clef.

P403 + P405 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

### Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales/internationales.

## Dangers non classés (HNOC)

Pas de donnée disponible.

### SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0000593-84-0	THIOCYANATE DE GUANIDINE	10.00% - 30.00%
0000067-63-0	ALCOOL ISOPROPYLIQUE	10.00% - 30.00%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

### SECTION 4) PREMIERS SOINS

#### Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande. Éliminer toutes les sources d'inflammation, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Prendre les précautions visant à garantir votre propre sécurité (p. ex. porter un équipement de protection approprié).

#### Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes si présentes et s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce qu'une aide médicale soit disponible. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Contact cutané

Garder les vêtements contaminés sous l'eau et laver avant de réutiliser ou jeter. Enlever immédiatement les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède/sous la douche pour une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce que des soins médicaux soient accessibles. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement.

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

#### Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Le traitement devrait être favorable et fondé sur le jugement du médecin en réponse à la réaction du patient.

### SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.

#### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

#### Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Les ruissellements peuvent polluer les cours d'eau. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs se diffusent au ras du sol et s'accumulent dans les zones en contrebas ou les espaces confinés (égouts, sous-sols, réservoirs). Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau. Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie. Peut former un mélange d'air/vapeur inflammable dans des contenants ou des réservoirs fermés. Le feu produira des gaz irritants, toxiques et corrosifs.

#### Précautions pour les pompiers

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

## Équipement de protection spéciale

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

## SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Mesures d'urgence

Restez en montée et/ou en amont. Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre. Évacuer et isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

### Équipement protecteur

Un appareil respiratoire est requis. Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive. Porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides en combinaison avec appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

### Précautions individuelles

Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Ne pas entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, voies navigables, sol ou air). Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aérer la zone une fois le nettoyage terminé. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants. Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé.

## SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

### Général

Laver les mains après utilisations. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés. Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandée afin de contrôler les émissions à la source. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation.

### Exigences d'entreposage

Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Il convient de respecter les normes OSHA et les codes de prévention des incendies appropriés en cas de stockage à l'intérieur. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, la lumière directe du soleil et d'agents oxydants forts. Conserver dans des contenants approuvés et protéger contre les dommages physiques. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, dissiper l'électricité statique pendant le transfert par la mise à terre et par la liaison équipotentielle des récipients et équipements avant de transférer le matériel. Utiliser un système de ventilation, des équipements anti-déflagrants approuvés et des systèmes électriques de sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

## SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux. Portez des lunettes de protection indirectement-vent, d'impact et des éclaboussures lorsque vous travaillez avec des liquides.

### Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique

appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. L'utilisation d'un tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent être décontaminés.

### Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire répondant ou équivalent à la norme OSHA 29 CFR 1910.134. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom Chimique	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)
ALCOOL ISOPROPYLIQ UE	1		400	980			200	

Nom Chimique	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	ACGIH Carcinogen	NIOSH Carcinogen
ALCOOL ISOPROPYLIQ UE	400		400	980	500	1225	A4	

Nom Chimique	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	OSHA	OSHA Skin designation	CAN_ONsmg	CAN_ONtmg	CAN_ONsppm	CAN_ONtppm
ALCOOL ISOPROPYLIQ UE	Eye & URT irr; CNS impair	A4; BEI	1					

A4 - Pas classifiable comme cancérigène pour les humains, BEI - Substances pour lesquelles il y a un ou des indices d'exposition biologique, CNS - Système nerveux central, impair - détérioration, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

## SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

% De solides en vo	2.00%
Densité COV Moins H2O et exempte(lb/gal)	0.00 lb/gal
HAPS lb /gal solide	4.00 lb/gal
HAPS lb /lb solide	0.00 lb/lb
VHAPS lb /lb solide	0.00 lb/lb
lb COV /gal solide	33.00 lb/gal
lb COV /lb solide	0.52 lb/lb
COV Réelle(lb/gal)	1.32 lb/gal
COV Réglementaire (lb/gal)	1.32 lb/gal
VHAPS lb /gal solide	21.00 lb/gal
VOC Actual(g/l)	158.63 g/l
Densité COV Moins H2O et exempte(g/l)	0.00 g/l
COV Réglementaire (g/l)	158.63 g/l
Densité	1.03 g/cm3
% COV	15.40%
Densité COV	0.16 g/cm3
% HAPS	0.00%
Densité HAPS	0.00 g/cm3
% VHAPS	0.00%

Densité VHAPS	0.00 g/cm3
Solides % en poids	29.62%

---

Solubilité dans l'eau	N/A
Apparence	Liquide clair à jaune clair
Viscosité Cinématique	N/A
Point d'ébullition	N/A
Water Content	N/A
Refractive Index	N/A
Kinematic Viscosity Temperature	N/A
Seuil de l'odeur	N/A °C/µL
Description de l'odeur	Caractéristique
pH	4 - 6
Inflammabilité	Point d'éclair supérieur ou égal à 73°F/23°C et inférieur à 100°F/38°C
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	N/A
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	N/A
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A

## SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas de données disponibles.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

### Possibilité de réactions dangereuses/polymérisation

Ne se produira pas.

### Conditions à éviter

Éviter toutes les sources d'inflammation possibles, la chaleur, les étincelles, les flammes, l'accumulation d'électricité statique et tout contact avec des matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides et agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

## Toxicité aiguë

Nocif par contact cutané.

Nocif par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est 1576.69 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est 3863.72 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

0000067-63-0 Alcool isopropylique

CL50 (Rat, Inhalation)=16,000 ppm/8H Référence: Le Registre des effets toxiques des substances chimiques

En cas d'ingestion peut provoquer une sensation d'ivresse et des vomissements. En cas d'inhalation, peut provoquer une irritation du nez et de la gorge.

## Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Ce liquide peut irriter les yeux et entraîner des lésions.

## Corrosion/Irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

En cas de contact peut provoquer une irritation et des brûlures cutanées. En cas de contact prolongé ou répété, peut provoquer une éruption cutanée, des démangeaisons, un dessèchement de la peau et des rougeurs.

## Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

0000067-63-0 Alcool isopropylique

En cas d'exposition répétée, peut provoquer des maux de tête, de vertiges, de la confusion, de la perte de coordination, des évanouissements voire la mort.

## Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Les vapeurs peuvent provoquer une légère irritation des voies respiratoires supérieures ; inhalées à des concentrations élevées, elles peuvent agir comme un anesthésique.

## Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

0000067-63-0 Alcool isopropylique

La substance peut être absorbée dans le corps par inhalation de ses vapeurs.

## Exposition chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## Effets potentiels sur la santé - divers

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Les conditions médicales suivantes peuvent être aggravées par l'exposition : dermatite, maladies respiratoires. Une toxicité développementale a été observée chez les rats à des doses toxiques pour la mère. Le contact provoquera des rougeur et de l'enflure modérée à sévère, des démangeaisons, une sensation de picotement, des brûlure douloureuse. Peut causer des blessures à la cornée.

Une exposition prolongée ou répétée peut endommager les organes/systèmes suivants : foie. Des études d'ingestion sur animaux de laboratoire ont montré que de très fortes doses par voie orale peuvent provoquer une augmentation de la masse du foie et des reins.

0000593-84-0 Thiocyanate de guanidine

DL50 (orale, rat femelle) : 593 mg/kg

0000067-63-0 Alcool isopropylique

CL50 (rat): 17000 ppm (exposition de 4 heures); citée comme étant 12000 ppm (exposition de 8 heures) (18)

DL50 (orale, rat mâle): 4710 mg / kg (cité comme étant 6,0 ml / kg) (19)

DL50 (orale, souris): 3600 mg / kg (20, non confirmée)

DL50 (voie cutanée, lapin): 12870 mg / kg (cité comme étant 16,4 mL / kg) (14)

## SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Persistance et dégradabilité

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Facilement biodégradable

### Potentiel de bioaccumulation

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Cette substance ne doit pas en principe se bioaccumuler dans l'environnement.

### Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

### Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

### Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Substance facilement biodégradable, n'est donc pas considérée comme persistante. Ayant un Log P < 4.5 , ne devrait pas se bioaccumuler et une toxicité aigüe pour les espèces aquatiques est nettement supérieure aux critères de toxicité de EC50 < 0.1 mg/l.

## SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins.

## SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations IMDG	Informations de l'IATA
Numéro de l'ONU	UN2924	UN2924	UN2924
Nom d'expédition correct des Nations Unies	Liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (Thiocyanate de guanidine)	Liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (Thiocyanate de guanidine)	Liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (Thiocyanate de guanidine)

Classe de danger de transport (ES)	3 (8)	3 (8)	3 (8)
Groupe d'emballage	III	III	III
Dangers environnementaux	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Transport en vrac selon l'annexe II de Marpol et le code IBC	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

## SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0000593-84-0	THIOCYANATE DE GUANIDINE	10% - 30%	DSL - Domestic Substance List, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)
0000067-63-0	ALCOOL ISOPROPYLIQUE	10% - 30%	SARA313, Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, SARA312, IARC Carcinogen, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA), Canada_ON_419, NJ_RightToKnow_HazSubList - New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTKHSL), MA_RightToKnow - Massachusetts Right to Know

## SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

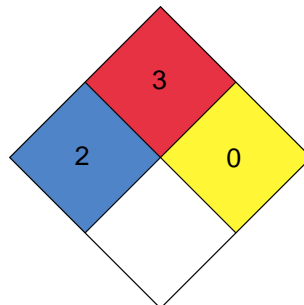
### Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA) ; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA - Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

### HMIS

SANTÉ	/ 2
INFLAMMABILITÉ	3
Danger physique	0
Protection personnelle	

### NFPA



(\* ) - Effets chroniques

Attention : les notes HMIS® reposent sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 correspondant aux dangers ou risques minimaux et 4 correspondant aux dangers et risques les plus importants

### Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.